



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 54, no. 4 (1987)

Author: R.E. Butler

Article Title: Les télécommunications au service des nations

Page number(s): p. 223

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

Les télécommunications au service des nations

Les télécommunications jouent un rôle vital dans le processus de développement mondial, régional et national.

C'est en général dans le cadre de chaque pays que les infrastructures de télécommunications répondant aux besoins de la population sont étudiées et réalisées afin de satisfaire les besoins nationaux.

C'est pourquoi le Conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications a retenu pour la Journée mondiale des télécommunications 1987 le thème «Les télécommunications au service des nations».

Car c'est bien d'un service qu'il s'agit, un service qui concerne l'ensemble des activités de chaque nation dans le monde:

- les télécommunications assurent la liaison entre la capitale d'un pays et les centres régionaux ou locaux, de même qu'entre les zones urbaines et rurales;
- les télécommunications constituent un outil indispensable au développement social, culturel et économique des Etats;
- outre les télécommunications bidirectionnelles, des stations de radiodiffusion et de télévision judicieusement implantées sont également au service de l'information, de la formation et de la détente de la population.

Toutefois, il convient de souligner que le développement de ces services dépend de la volonté gouvernementale, d'études appropriées et de la fixation de priorités convenables dans le cadre de la planification nationale. Le développement exige des ressources adéquates, tant du point de vue humain que financier.

Au cours des années passées, l'Union internationale des télécommunications a étudié les voies et moyens de répondre rapidement à ces besoins par la coopération internationale. Des mesures ont été prises afin de contribuer dans tous les pays, et spécialement dans ceux dont les infrastructures sont insuffisantes, au processus de développement des réseaux de télécommunication.

Si les recommandations qui ont été faites sur le plan international peuvent être mises en œuvre, on peut raisonnablement espérer que l'an 2000 verra un progrès significatif. Chaque habitant de la Terre devrait en pratique avoir accès aux télécommunications de base: téléphone et radiodiffusion, avec tous les avantages qu'ils procurent.

Certes, c'est là un objectif ambitieux, mais qui n'est pas hors de portée: grâce à la volonté de progrès de chacun des Membres de l'UIT, grâce aussi à leur esprit de coopération active, il peut être atteint.

R. E. BUTLER